

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 40

Pouvoirs : 5

Votants : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 20/11/2020

Le 26 novembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Catherine VIGNON), Charlotte LEGEAY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN).

Secrétaire de séance : Cécile BAUDOUX

OBJET : FINANCES -- Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020 - Décision modificative n°2

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 101 637,74 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- D'enregistrer les crédits obtenus via l'appel à projet de l'Agence de l'Eau « solutions boues d'épuration COVID-19 » permettant d'abonder le compte Achat d'études et de prestations de services suite à une prévision budgétaire au budget primitif insuffisante (84 000€) ;
- De régulariser les écritures de charges transférées de l'exercice antérieur, non soldées ;
- D'enregistrer la régularisation du prorata de TVA 2019.

L'équilibre budgétaire est assuré par une augmentation des crédits du compte 022 Dépenses Imprévues en fonctionnement (+ 9 028,40€).

En investissement :

- Création de l'opération référencée 100 « Hors Tranche » en remplacement de l'opération 01 Hors Opération dont la référence « 01 » est illisible pour le système de la DDFIP Hélios, pour un montant de crédit identique ;
- D'enregistrer la régularisation du prorata de TVA 2019.

L'équilibre budgétaire est assuré par une diminution des crédits du compte 020 Dépenses Imprévues en investissement – 30 959,00€).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

➤ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
D		011	604	8110	Achats d'étude et de prestations de services	84 000,00		Crédits obtenus dans l'appel à projets "solution boues d'épuration COVID19" imputés sur les prestations de services
R		74	741	811	Prime d'épuration		84 000,00	
D		011	604	811	Achats d'étude et de prestations de services	2 845,34		Régularisation des écritures de charges transférées de l'exercice antérieur (2019) non soldées
D		011	604	811011	Achats d'étude et de prestations de services	2 620,00		
D		011	604	811005	Achats d'étude et de prestations de services	3 144,00		
R		77	7718	01	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 609,34	
R		75	758	01	Produits divers de gestion courante		9 028,40	
D		022	022	01	Dépenses imprévues	9 028,40		Régularisation prorata TVA 2019
TOTAL						101 637,74	101 637,74	Equilibre budgétaire

					INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
D	01	23	2315	811	Opération - Hors opération	-580 180,09		Remplacement de l'opération 01 Hors opération par l'opération 100 Hors Tranches
D	100	23	2315	811	Opération - Hors tranche	580 180,09	0,00	
D	HO	20	2031	01	Frais d'études	31,00		Régularisation prorata TVA 2019
D	HO	20	2033	01	Frais d'insertion	43,00		
D	HO	21	2111	01	Terrains nus	38,00		
D	HO	23	2315	01	Installation matériel et outillage technique en cours	30 847,00		Equilibre budgétaire
D	HO	020	020	01	Dépenses imprévues	-30 959,00		
TOTAL						0,00	0,00	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201126-2020C131-FI
 Affichage le :

A Trévoux, le 26/11/2020

Le Président,
 Marc PECHOUX

